

Je vais vous présenter la situation économique du secteur de la construction en abordant de façon distincte l'activité du Bâtiment et celle des Travaux publics.

J'évoquerai d'abord la situation au plan national ou régional, parce que les grandes tendances sont éclairantes sur notre situation même si les territoires ne sont pas tous à l'unisson. Puis nous nous pencherons sur le contexte local.

## Pour le Bâtiment

### **Au plan national,**

L'année 2018 s'est achevée sur un bon niveau d'activité, malgré de fortes contraintes. L'activité a progressé de 2,3 % en volume, après +4,9 % en 2017 et +2,0 % en 2016. De plus, les carnets de commandes s'affichent à haut niveau en fin d'année, aux environs de 6 mois de production, tous métiers et toutes tailles d'entreprises confondus. L'emploi suit, avec une hausse de 2,6 % en 2018, soit 30 000 postes créés, dont 24 000 salariés, très majoritairement recrutés en CDI. Et pourtant, les chiffres de l'emploi pourraient être meilleurs si les entreprises ne butaient pas sur des problèmes de recrutement dans certains profils qualifiés.

2018 a aussi vu l'amorce d'un **retournement sur le marché du logement**.

**Les mises en chantier de logements reculent de près de 6 % en 2018**, passant de 428 000 (en 2017) à 404 000 unités. Les permis et les ventes de logements ressortant en net retrait sur l'année, la baisse des mises en chantier s'accélèrera en 2019, pour atteindre -7 % et on repassera à un nombre de logements commencés en deçà de 380 000 unités. Compte tenu des délais de production, l'activité des entreprises de bâtiment en logement neuf s'est logiquement maintenue en hausse de 2,8 % en 2018, mais connaîtra un repli progressif en 2019 pour ressortir à -4,5 % sur l'ensemble de l'année. Comme en 2012-2013, la reprise fléchira donc sous les coups de boutoir des économies budgétaires de court terme décidées dans les lois de finances successives de 2018 et de 2019.

**La tendance reste plus favorable dans le non résidentiel neuf**, non soumis aux aléas des dispositifs publics de soutien de la demande. Les surfaces commencées progressent de 1,3 % en 2018 et connaîtront une quasi-stabilisation en 2019, à -0,4 %. Au global, compte tenu là encore des délais de production, l'activité en non résidentiel neuf des entreprises s'affiche en vive progression de 7,4 % en 2018 et devrait ressortir à +3,0 % en 2019.

Quant au **segment de l'amélioration-entretien**, qui représente 50% de l'activité de la construction en France à égalité avec les travaux neufs, il a souffert des hésitations du marché de la rénovation énergétique. Sur 2018, l'activité a connu une petite hausse de 0,8 %. La réintégration du remplacement des fenêtres à simple vitrage dans le champ du CITE devrait permettre de conserver un peu d'allant au marché, qui progressera de 0,5 % en 2019.

Au global, il semble que le secteur du bâtiment s'approche progressivement d'un haut de cycle. La première moitié de 2019 bénéficiera encore de l'élan engrangé en 2018, mais la seconde moitié de

l'année souffrira de la chute du logement neuf, seulement partiellement compensée par la dynamique du non résidentiel neuf et par la résistance de l'amélioration-entretien. Au total, **l'année 2019 s'affichera en léger retrait à -0,5 %**. Toutefois, ce mouvement en deux temps se traduira par un bilan encore légèrement positif de l'emploi, avec de l'ordre de **5 000 postes créés en moyenne annuelle** à l'échelle du pays contre 30 000 en 2018.

## **Dans le département du Var**

### **Volumes**

Le marché de l'entretien-rénovation du parc bâti oscille entre -1% et +1% depuis plusieurs années sans que les travaux liés à la rénovation énergétique du parc existant ne parviennent vraiment à améliorer l'activité de manière significative. L'émergence encore récente des plateformes de la rénovation énergétique portées par certaines collectivités devraient améliorer la rencontre entre les projets des particuliers et les entreprises, notamment celles qualifiées RGE.

Construction de logements neufs (chiffres sur une année glissante à fin novembre 2018)

Les mises en chantier ont atteint 9 275 logements (soit +8,9% par rapport à l'année précédente) et les autorisations (les permis de construire) sont en recul de -9% et confirment le retournement du marché.

Dans les bâtiments non-résidentiels (chiffres et évolutions sur une année glissante à fin novembre 2018), les mises en chantier totalisaient 264 000m<sup>2</sup> sur un an à fin novembre 2018 (soit +1,4% par rapport à l'année précédente) tandis que les autorisations affichent un recul de -2%.

Quelques indicateurs avancés témoignent d'une activité de la construction en recul :

La production de béton prêt à l'emploi enregistre une baisse de 5,6% de janvier à oct.2018 par rapport à la même période de 2017. Idem pour la consommation de ciment avec -5,5%.

### **Pour l'emploi**

L'effectif des entreprises de BTP dans le Var s'établissait à 20 750 salariés (en hausse de 2,7%). En 1 an, la branche a créé environ 800 emplois dans le département.

Dans le même temps, l'effectif intérimaire atteint 2 200 Equivalent Temps Plein et affiche la même hausse de 2,7%.

On comptait encore près de 6 000 demandeurs d'emplois dans le BTP au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 (chiffre en recul de presque 9%)

### **Rentabilité des entreprises**

L'étude annuelle menée par BTP Banque au plan national sur la base de l'analyse des bilans de 4 000 entreprises de BTP montre que la rentabilité des entreprises a été divisée par 2 en 10 ans (entre 2008 et 2017). Elle s'établit au-dessous de 2% en moyenne.

Au-delà des sévères problèmes de rentabilité de l'activité, les entreprises peinent à être payées dans les délais légaux. Deux raisons à cela :

- ✓ Le renforcement du contentieux,  
et
- ✓ Le non-respect des procédures de paiement, à commencer par certains marchés publics.

Par exemple dans certains marchés publics, les délais pris par l'ordonnateur et/ou le payeur dépassent très largement le délai global de paiement de 30 jours. Cette situation ne semble

plus émouvoir personne. Je vous invite à faire remonter vos problèmes auprès de la Fédération.

Autre exemple, dans le privé cette fois, combien de maîtres d'ouvrages ou maîtres d'œuvre demandent aux entreprises d'établir de nouvelles situations en cas d'erreur ou contestation alors que la majorité de la facture, qui reste conforme, pourrait être payé ??

Nous allons essayer de lancer un vrai travail sur ce sujet par l'intermédiaire de l'Office du BTP du Var qui réunit les architectes et certains maîtres d'ouvrages publics.

## Pour les Travaux Publics

Les Travaux Publics, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est 3,8 Milliards d'€ de chiffre d'affaires, pour près de 900 entreprises et 22 000 collaborateurs.

Le Var représente 21% de cette activité.

### Activité 2018

La croissance s'est poursuivie avec un niveau d'activité qui se situe à + 6% sur les 9 premiers mois de 2018 par rapport à la même période en 2017. Nous attendons d'un jour à l'autre les résultats du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018, qui devraient confirmer cette tendance pour l'année écoulée.

Le Var se situe un peu en retrait par rapport à la région avec une activité en croissance de +4%.

Il faut noter que l'activité est réalisée à 91% par des entreprises locales.

### Prévisions 2019

Pour ce qui est des prévisions 2019, la Fédération Nationale des Travaux Publics table sur une croissance au plan national de + 3%, ce qui devrait se traduire pour notre Région par une croissance comprise entre 1 et 2%.

Dans le Var, à fin septembre 2018, les perspectives d'activité étaient peu favorables avec une baisse de 16% des appels d'offres marchés publics. Espérons que l'année 2019, qui est une année pré-électorale, vienne rapidement invalider cette tendance.

### Emploi

La FNTP prévoit 40 000 embauches / an au niveau national, ce qui correspond à la création de 10 000 emplois nets / an.

Ce qui entraîne, 200 000 embauches potentielles sur les 5 ans à venir.

Notre Région représentant environ 10% de l'activité nationale, ce sont donc 4 000 emplois qui sont à pourvoir en 2019 !

C'est ce qui a entraîné un regain d'intérêt de notre profession pour la formation et la sensibilisation et l'information des jeunes publics aux métiers des Travaux Publics.

Nous en reparlons dans un instant.

Enfin, au rang des bonnes nouvelles, la menace de la fin du Gasoil Non Routier dans le BTP semble avoir définitivement écartée grâce, notamment, à l'action de nos réseaux fédéraux.

## Sujets divers

mais ô combien importants qui vont mobiliser la Fédération du BTP du Var en 2019 :

- Les déchets de chantier

Dossier dans lequel nous poursuivons un double objectif :

- ✓ imposer l'obligation de traçabilité des déchets par les maîtres d'ouvrages avec le concours des maîtres d'œuvre
- ✓ et densifier, tout en le sécurisant, le maillage des installations de traitement des déchets dans le Var.

- Prévention des risques professionnels

2019 verra la poursuite de nos actions de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises dans le domaine de la sécurité. Prochains rendez-vous avec la journée de la prévention le jeudi 28 mars 2019 et pour les formations au document unique et son actualisation avec le concours de l'OPPBTBTP dans les deux cas.

- Lutte contre le travail illégal et la concurrence déloyale

Nous demanderons à la Direccte de concentrer ses efforts sur les situations de fraude au détachement. Du côté des entreprises, nous nous assurerons que toutes ont demandé et distribué les Cartes BTP pour leurs effectifs.

- Attractivité des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics

Poursuite de nos opérations de sensibilisation et d'information des jeunes comme les Coulisses du BTP qui permettent l'ouverture des chantiers au public.

Relai des campagnes de communication de nos Fédérations nationales vers les jeunes :

Campagne « les métiers des TP : Franchement respect »

Campagne « J'ai choisi le bâtiment »

Nous en verrons quelques images tout à l'heure.

Nous allons reprendre les tournées des collèges et lycées pour toucher les scolaires qui s'interrogent sur leur avenir.

A ce titre, nous continuerons de nous battre pour la réhabilitation du CFA bâtiment de Toulon et la création de son annexe à Draguignan.

Et si nous n'y parvenons pas, nous balancerons tout ce que nous savons sur ceux qui bloquent pour de mauvaises raisons et nous essaierons de trouver des solutions indépendamment des institutions qui se sont révélées inefficaces !

- Concernant notre environnement réglementaire et législatif

Nous serons attentifs à plusieurs sujets qui conditionneront l'activité de nos entreprises :

Dans le domaine des Travaux Publics, la commande publique est très attendue à la veille d'une année électorale avec les municipales de 2020.

La Loi d'Orientation des Mobilités (prévue en 2019) et les résultats des Assises de l'Eau conditionneront une part importante de l'investissement dans les infrastructures qui constituent l'essentiel de nos marchés.

Dans le domaine du Bâtiment,

Une période de stabilisation de l'activité pourrait se dessiner sous l'action des plusieurs facteurs positifs :

- D'abord, la réouverture du dossier PTZ en zones B2 et C.  
Nous préconisons un alignement sur ce qui existe en zones A et B1. Cette disposition pourrait limiter la casse sur le logement neuf en fin 2019 et au-delà et répondrait à l'attente de nos concitoyens victimes de la fracture territoriale.
- Ensuite, pour les marchés de la réhabilitation / rénovation la prorogation du CITE jusqu'au 31 décembre 2019 sans les chaudières haute performance au fioul mais avec les fenêtres.  
La relance effective de l'Anru (agence nationale pour le renouvellement urbain) et la mise en place du programme « Action Cœur de ville » qui concerne deux communes varoises Brignoles et Draguignan devraient également apporter du soutien à l'activité locale.
- Enfin, la simplification et d'amélioration des règles d'urbanisme, que nous attendons depuis longtemps, devraient permettre de progressivement faciliter l'acte de construire, tout en limitant les hausses de coût. Ce sont les lois ELAN et ESSOC (loi pour un Etat au service d'une société de confiance, moins connue, qui instaure notamment le droit à l'erreur), votées en 2018, qui disposent ces mesures structurelles favorables.

Soulignons également la décision prise récemment par Action Logement (ancien 1% logement) qui débloque 9 milliards d'euros jusqu'en 2022 pour financer la transition énergétique et la construction de logements en faveur des salariés du privé les plus modestes (proches du SMIC).

Plus généralement, 2019 sera aussi l'année des 60 ans du Conseil de l'Artisanat au sein de la FFB avec des actions ciblées vers les TPE.

(....)

Enfin, comme aujourd'hui, nous tenterons de multiplier les contacts entre nos partenaires et nos adhérents autour des activités de la Fédération. Je compte sur la présence de tous à ces occasions et je reste attentif à toute suggestion d'animation de votre part.

Merci de votre écoute.

Je vous laisse la parole pour d'éventuelles questions et surtout pour votre actualité.